



GRAINE Pays de la Loire

Réseau d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté
vers un développement durable

Rapport COVID-19

Impacts de la crise sanitaire sur
les acteurs de l'éducation à
l'environnement et au développement
durable (EEDD) en Pays de la
Loire

Juillet 2020

GRAINE Pays de la Loire

23 rue des renards 44300 NANTES

02 40 94 83 51 - contact@graine-pdl.org

graine-pdl.org

ressources-environnement-paysdelaloire.org

Sommaire

INTRODUCTION.....	4
1.CONTEXTE.....	5
1.1.Les actions menées.....	5
1.2.L'état des lieux de l'EEDD avant la crise.....	5
2.LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'EEDD.....	7
2.1.Au cœur de la crise sanitaire (mi-mars/mai).....	7
2.2.En « sortie » de crise sanitaire (Juin 2020).....	8
2.3.Pour la suite :.....	8
3.BILAN ET PERSPECTIVES.....	9
3.1.Les pertes financières.....	9
3.2.Les impacts sur l'emploi.....	10
3.3.Les aides utilisées.....	11
3.4.Les préoccupations et perspectives.....	12
4.PISTES DE TRAVAIL POUR SOUTENIR L'EEDD.....	13
4.1.La situation résumée en quelques indicateurs :.....	13
4.2.Nos demandes pour les structures de l'EEDD en Pays de la Loire :.....	14
4.2.1.Un fond de soutien exceptionnel de l'EEDD	14
4.2.2.Un investissement pour l'avenir !.....	15
ANNEXE 1 : Nom des 58 structures de l'EEDD ayant contribué aux enquêtes.....	16

Figure 1 : saisonnalité des activités EEDD	5
Figure 2 : répartition des publics cibles des animations EEDD	6
Figure 3 : profil de l'animateur EEDD- tableau de bord 2019	6
Figure 4 : typologie des interventions EEDD	7
Figure 5 : modèle économiques des structures	9
Figure 6 : trésorerie disponible (prévision)	10
Figure 7 : impacts de la crise sur les emplois	10
Figure 8: compensations utilisées	11
Figure 9 : préoccupations majeures des structures EEDD	12
Figure 10 : typologie des impacts craints	12

INTRODUCTION

La pandémie covid-19 touche l'ensemble de la planète. Cette crise sanitaire annonce une crise économique, sans oublier en toile de fond la crise environnementale, avec le changement climatique et l'effondrement de la Biodiversité. Ces crises mondialisées et interconnectées imposent une solidarité dans les territoires pour traverser ensemble cette période qui requestionne profondément.

Depuis des décennies, les acteurs de l'éducation à l'environnement informent, sensibilisent et forment différents publics sur une multitude de thématiques (eau, déchets, énergie, biodiversité, alimentation, agriculture...). Ancrés dans les territoires, les professionnels et bénévoles de l'éducation à l'environnement stimulent et animent des dynamiques collectives porteuses de sens, accompagnent des citoyens dans leurs envies d'agir, jouent pleinement leur rôle dans la mise en œuvre de politiques publiques aux multiples enjeux pour une transition écologique des territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux.

Pas de transition écologique, sans éducation !

Ce leitmotiv semble encore plus d'actualité en cette période. Nous, acteurs de l'éducation à l'environnement, nous en sommes convaincus. Malgré cette motivation qui nous anime, le secteur de l'éducation à l'environnement est très fragilisé. L'ensemble des secteurs économiques sont évidemment impactés. Certains secteurs sont plus durement touchés que d'autres, compte tenu de leurs activités spécifiques. Il en est ainsi de l'ensemble des activités naturalistes et d'EEDD dont le printemps est la pleine saison avec de nombreuses activités (sorties, animations, projets scolaires, séjours de loisirs...) qui garantissent la pérennité des structures et de leurs emplois à l'année.

Dès la mi-avril, les réseaux environnementaux des Pays de la Loire, URCPIE, FNE, LPO, Fédération des Maisons de Loire, coordonnés par le GRAINE, ont alerté l'ensemble des partenaires des impacts et des craintes des acteurs (voir [FocusEEDD#1](#)). Diverses aides de l'État et des collectivités locales ont permis de soutenir ces derniers mois les structures d'EEDD, notamment les associations, qui ont su également innover pour garantir une continuité pédagogique en lien avec les écoles (voir [FocusEEDD#2](#) du GRAINE).

Ces derniers mois, le GRAINE a intensifié son rôle de relais d'information par une veille active, relayée par ces différents outils de communication, tout en continuant à proposer des temps d'échanges par des RDV Visio permettant de garder le lien avec les acteurs. Le GRAINE Pays de la Loire a mené une 2ème enquête approfondie en juin auprès de son réseau.

La période estivale permet à certains acteurs d'EEDD de retrouver avec plaisir leur public et proposer des activités, adaptées bien sûr aux consignes sanitaires. Malgré cet éclaircie estivale, des orages sont annoncés cet automne, en particulier sur la reprise des projets scolaires et activités périscolaires, cœur de métier de nombreuses structures d'EEDD.

Ce rapport se propose de dresser le paysage de l'EEDD en Pays de la Loire, revenir sur les impacts de la crise et les craintes des structures sur les mois à venir et la pérennité des emplois, ainsi que proposer quelques pistes de travail pour impliquer les partenaires en région dans une dynamique de soutien du secteur de l'EEDD.

1. CONTEXTE

1.1. Les actions menées

Ce rapport s'inscrit dans l'habitude de dialogue avec nos partenaires et adhérents, et permet de partager nos informations et ambitions sur 2 axes :

- 1] état des lieux des associations au sortir de la crise sanitaire
- 2] projection sur les accompagnements à mettre en œuvre pour leur pérennisation

Les données présentées dans cette note de synthèse proviennent :

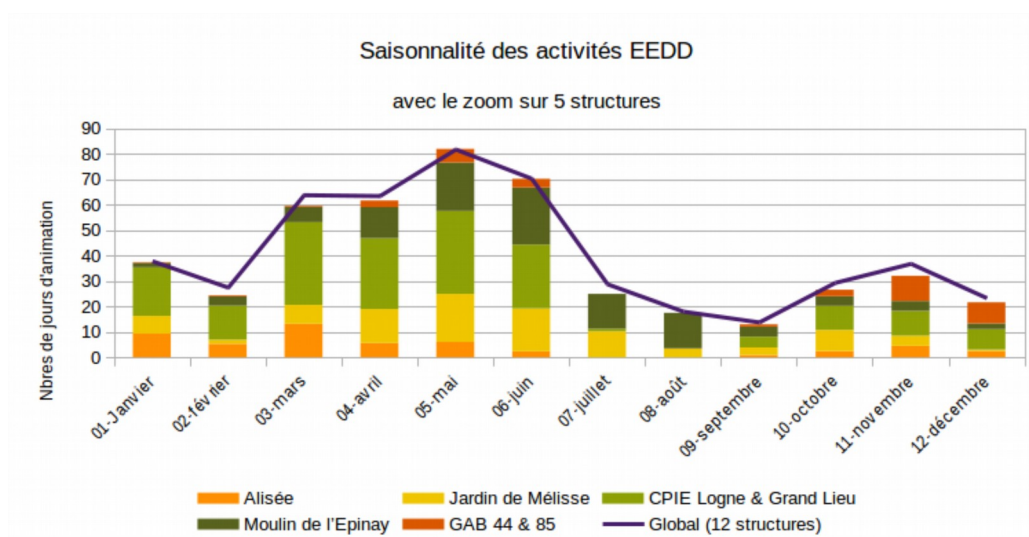
- du **tableau de bord de l'EEDD** qui a permis d'éditer un état des lieux en 2019;
- d'une **enquête n°1 Covid** (effectuée du 27 mars au 8 avril 2020 avec 57 réponses de structures du réseau), résumé dans le doc [FocusEEDD#1](#) ;
- des échanges lors des **15 RDV Visio** organisés par le GRAINE en avril et mai, dont les activités des acteurs du réseau durant ce printemps sont retranscrits dans le [FocusEEDD#2](#) ;
- d'un **2ème enquête Covid** (effectuée du 9 au 22 juin 2020 avec 32 réponses de structures du réseau), complétée par des **entretiens téléphoniques** dernière quinzaine de juillet avec plusieurs structures n'avaient pas pu transmettre leurs données précises.

1.2. L'état des lieux de l'EEDD avant la crise

Pour reprendre synthétiquement l'état des lieux 2019, on peut dire que l'EEDD en PdL c'est :

- une diversité d'acteurs (associations, entreprises & collectivités) ;
- avec une vitalité associative et une implication bénévole importante ;
- des équipes de salariés formés et expérimentés ;
- une multitude de thèmes abordés pour un public varié ;
- une saisonnalité marquée (**40 à 60 % au printemps**);
- et un modèle économique qui évolue, avec une baisse des financements ces dernières années

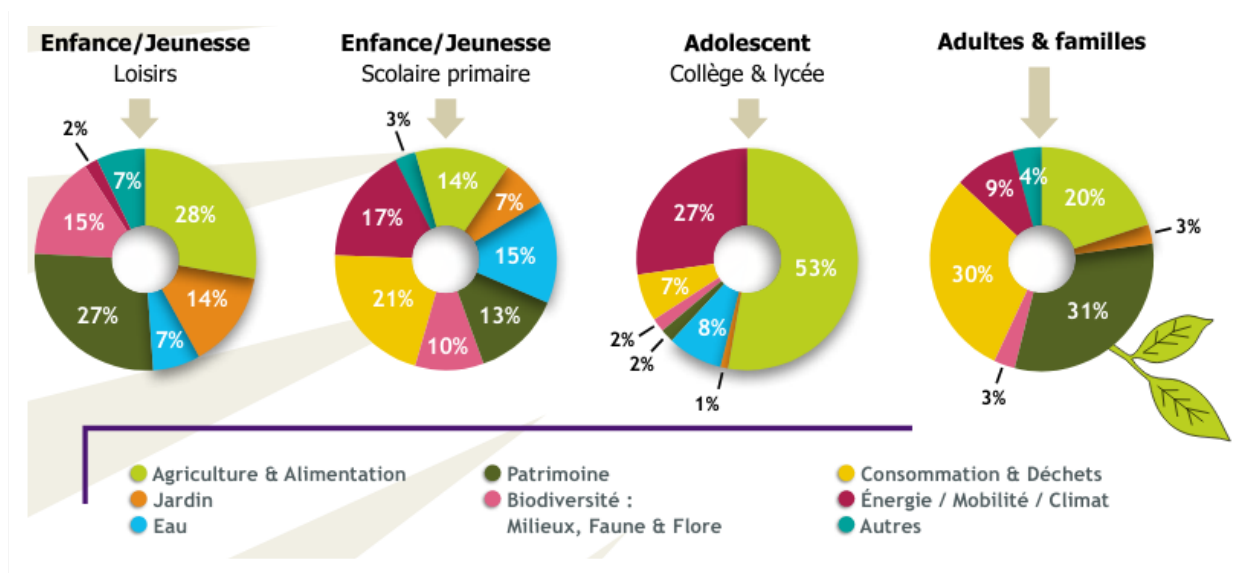
FIGURE 1 : SAISONNALITÉ DES ACTIVITÉS EEDD



L'enquête de juin 2020, a permis d'avoir les données consolidées de 32 structures (sur 80 adhérents du GRAINE, soit plus d'1/3). En extrapolant à l'ensemble des adhérents du GRAINE, il est possible d'évoquer :

- 650 salariés pour 80 structures adhérentes
- 500 000 personnes sensibilisées, pour moitié grand public et moitié élèves
- 3 000 000 d'euros de produits d'activités pour l'animation EEDD (33 % du total)
- seulement 35 % des structures subventionnées à plus de 50 %

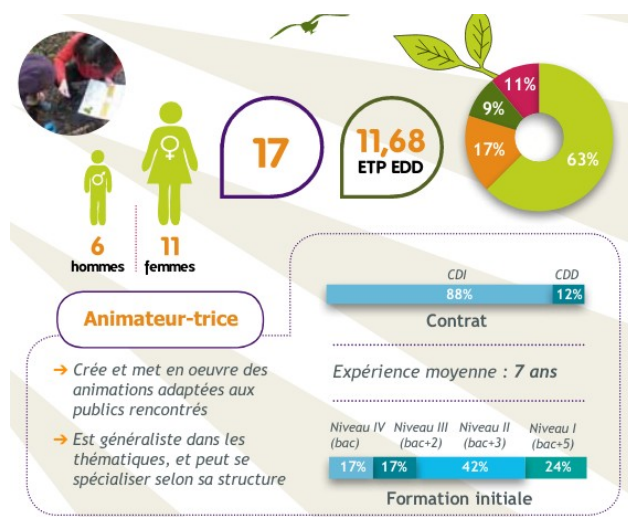
FIGURE 2: RÉPARTITION DES PUBLICS CIBLES DES ANIMATIONS EEDD (DONNÉES 2018)



> focus emplois :

Les résultats de l'enquête n°1 indiquent un niveau de l'emploi de 458 salariés pour 57 structures ce qui fait près de **650 salariés sur l'ensemble des 80 structures adhérentes** du réseau GRAINE Pays de la Loire. La 2ème enquête permet de confirmer cette estimation et de préciser qu'un tiers de ces emplois concernant directement les activités d'EEDD, soit **plus de 215 emplois d'EEDD en Pays de la Loire**.

FIGURE 3: PROFIL DE L'ANIMATEUR EEDD — TABLEAU DE BORD 2019



2. LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'EEDD

2.1. Au cœur de la crise sanitaire (mi-mars/mai)

L'enquête n°1 menée dès les premières semaines du confinement montrait que **39 % des associations d'EEDD s'étaient mises en sommeil momentanée et que 50 % subissaient une réduction significative de l'activité**. Une grande partie des activités d'EEDD se réalise en présence des publics. L'absence de ces publics a conduit logiquement à la mise en activité partielle des salariés concernés, sans vision de la durée de cette situation.

Près de 95 % des associations d'EEDD avaient déjà engagé des dépenses devenues inutiles au vu des annulations (temps de préparation, coordination de projet, gestion administrative, matériel...).

Plusieurs structures du réseau ont réussi à innover en proposant des **activités à distance via différents supports et outils**, en lien avec leurs partenaires et sur la base de conventionnements revisités. Les enseignants ont dû garantir la continuité pédagogique durant ces semaines de confinement. Les acteurs de l'EEDD les ont accompagnés dans cette mission jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Malgré ces exemples positifs, la 2ème enquête menée en juin établit un **bilan de la saison printanière** (mi-mars/juin), illustrant le très fort impact de cette crise sur le secteur de l'EEDD :

FIGURE 4: TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS EEDD

SCOLAIRES		
Nb d'heures d'animation prévues :	Nb d'heures d'animation annulées :	Nb d'heures d'animation reportées :
7 679	7 076	506
92,1% des animations annulées 6,6% des animations reportées		
Moyenne de ce que la période représente / activité annuelle		60,3%

Le printemps représente 60 % des activités d'EEDD scolaires annuelles

PÉRI & EXTRASCOLAIRES			GRAND-PUBLIC		
Nb d'heures d'animation prévues :	Nb d'heures d'animation annulées :	Nb d'heures d'animation reportées :	Nb d'heures d'animation prévues :	Nb d'heures d'animation annulées :	Nb d'heures d'animation reportées :
1 864	1 573	236	2 798	1 535	459
84,4% des animations annulées 12,7% des animations reportées			54,8% des animations annulées 16,4% des animations reportées		
Moyenne de ce que la période représente / activité annuelle		39,8%	Moyenne de ce que la période représente / activité annuelle		31,4%

2.2. En « sortie » de crise sanitaire (Juin 2020)

Plusieurs RDV Visio proposés par le GRAINE en avril et mai ont permis à des acteurs du réseau de partager leurs retours d'expériences et d'échanger sur leurs pratiques autour de questionnements d'actualité concernant la crise sanitaire et ses impacts. En tant que tête de réseau, le GRAINE en proposant et animant ces temps collectifs, a pu répondre aux besoins de ses membres et être au plus près des problématiques des acteurs de terrain. Ainsi, il a été question à plusieurs reprises des **adaptations des animations post-confinement**, en lien avec un groupe de travail national coordonné par le Réseau École et Nature.

Voici quelques éléments échangés sur ces adaptations post-confinement :

- du matériel supplémentaire d'animation a dû être acheté par les structures du réseau ;
- des temps de préparation et d'intervalle entre animations augmentés pour le nettoyage du matériel ;
- la jauge d'animation grand public revue à la baisse qui met en péril leur viabilité économique ;
- certaines approches pédagogiques (sensorielle, contact, fabriquer ensemble...) et thématiques (ex : alimentation) sont mises en sommeil, ce qui remet en question les activités de nombreuses structures ;

En juin, il est à noter que quelques acteurs ont réalisé des **activités d'EEDD dans le cadre scolaire et périscolaire, de manière anecdotique**. L'enquête n°2 montre que seules 5 structures / 32 enquêtées ont été sollicitées sur le nouveau dispositif 2S2C "Sport, Santé, Citoyenneté & Culture", impulsé par le Ministère de l'Éducation Nationale et mis en œuvre par les communes. Lors des RDV Visio de la Journée Référentiel qualité du 6 juillet, certains ont pu témoigner de ce qu'ils avaient imaginé et proposé dans le cadre de ce dispositif dès début juin... mais avec le retour généralisé en classe, cela n'a pas pu être maintenu sur les dernières semaines de l'année scolaire, malgré l'investissement des structures d'EEDD.

Le mois de juin a surtout permis aux structures de se réorganiser pour proposer des activités adaptées pour la saison estivale. Celles qui proposent des séjours ont dû revoir complètement leur offre en lien avec leur prescripteur (communes, centre de loisirs...), en proposant une offre à la journée. Ces offres à la journée pour jeune-public dit de « loisirs » compensent un peu les nombreuses annulations de séjour à la semaine. Des structures ont su proposer une offre d'activités pédagogiques intégrée dans le dispositif "Vacances apprenantes".

2.3. Pour la suite :

Les premiers éléments que nous disposons concernant l'été indiquent que pour certaines structures, il y a une légère hausse d'activités grand public, mais qui est à relativiser du fait des contraintes sanitaires qui amènent un coût supplémentaire avec une jauge de participant revue à la baisse. Les offices du tourisme du territoire semblaient être davantage cette année en demande d'activité « nature en famille ». Ces connexions seront à entériner à l'avenir pour développer ce type d'activités d'EEDD sur le territoire. Ces notes positives restent à confirmer en septembre avec le bilan de la saison.

Mais c'est sur la période de la rentrée, cet automne, que reposent les **craintes du secteur de l'EEDD**. La pleine saison est au printemps, mais on observe une **activité importante également au 1er trimestre**. Il s'agit de la période qui permet de lancer les projets scolaires sur l'année. Si les projets ne se lancent pas à ce moment de l'année, cela aura une incidence sur l'ensemble de l'année scolaire et donc un **impact jusqu'en juin 2021 pour de nombreux acteurs du réseau**.

L'automne est également une période forte en différents événements thématiques grand-public (déchets, l'alimentation, la solidarité...) et en actions de formation et de réseau (journée d'échanges, ...).

3. BILAN ET PERSPECTIVES

3.1. Les pertes financières

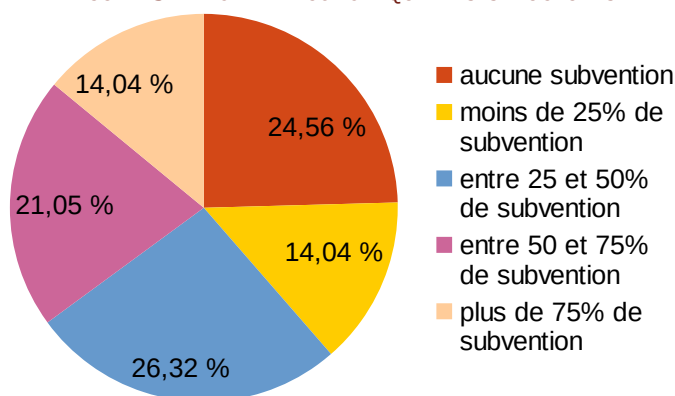
La 2ème enquête a permis de confirmer les projections établies en début de confinement. Les **pertes financières** estimées pour **43 structures** du réseau s'élèvent à près de **1 300 000 €**. Ces pertes sont compensées à 179 490 € (soit 13,8%).

Nous pouvons craindre que ces pertes soient largement augmentées si nous devons faire face à une annulation des animations scolaires habituellement mises en place à la rentrée.

Comme déjà évoqué, certaines structures ont pu "revisiter" des conventions de partenariat en remplaçant des animations par des alternatives à distance, quelques unes ont pu avoir la confirmation de maintien partiel ou intégral de financements publics, et d'autres ont proposé de reporter des animations printanières à l'automne dans le cadre de ces conventions. MAIS ici on évoque les structures, notamment les associations qui ont des conventions de partenariat, c'est à dire des subventions par appel à projet ou sur initiatives propres.

Comme on peut l'observer dans ce graphique issu de l'enquête n°1 pour 57 structures du réseau, le modèle économique est différent au sein du réseau et a fortement évolué ces dernières années. Ainsi **1/4 des structures ne touche aucune subvention** dans le cadre de leurs financements et **40 % touche moins de la moitié de budget en subvention publique**.

FIGURE 5 : MODÈLE ÉCONOMIQUE DES STRUCTURES



Il est à craindre que les structures non conventionnées avec des partenaires publics pour mener des projets d'EEDD soient encore plus impactées par cette crise.

La trésorerie risque d'être fortement en danger au-delà des 6 mois pour l'ensemble des structures, situation déjà présente pour les structures non ou peu conventionnées :

FIGURE 6: TRÉSORERIE DISPONIBLE (PRÉVISION)

Combien de mois d'exploitation sont couverts par votre trésorerie aujourd'hui ?	
Aucun	1
Moins de 3 mois	4
Entre 3 et 6 mois	14
Plus de 6 mois	4
Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question	6
Total	29

29/32 réponses

3.2. Les impacts sur l'emploi

Si une majorité de réponses va dans le sens d'une difficulté à extrapoler l'avenir à 6 mois concernant l'impact sur les postes actifs, nous avons pu confirmer par échange oral, qu'une partie des recrutements initialement prévus seraient certainement repoussés, notamment les embauches de vacataires saisonniers.

Mais il faudra attendre la fin de l'année, avec une évaluation de la capacité des structures éducatives à maintenir ou non leurs demandes en lien avec les animations environnementales, pour avoir des données précises sur ce sujet.

FIGURE 7: IMPACTS DE LA CRISE SUR LES EMPLOIS

Au regard du contexte actuel, face à quelles situations pensez-vous que votre structure pourrait se trouver confrontée au cours des 6 mois à venir ?	A priori non	C'est possible	C'est certain	Pas en mesure de répondre
"La nécessité de maintenir le plus longtemps possible le dispositif de chômage partiel"	37,9%	27,6%	6,9%	13,8%
"Le risque de ne pas pouvoir maintenir l'effectif salarié en l'état"	44,8%	27,6%	10,3%	10,3%
"Le report d'un ou plusieurs recrutements prévus avant la crise"	48,3%	10,3%	17,2%	17,2%
"L'annulation d'un recrutement (emploi saisonnier, remplacement...)"	55,2%	3,4%	10,3%	17,2%

3.3. Les aides utilisées

L'enquête n°1 avait questionné sur les solutions envisagées dès les 1ères semaines. La 2ème enquête a permis de cibler les solutions d'aides financières activées et celles envisagées :

- Près de 200 000 euros de compensations obtenues
- 60 % d'activité partielle
- 20 à 26 % d'aides obtenues auprès des collectivités territoriales et locales

FIGURE 8: COMPENSATIONS UTILISÉES

Proportion des réponses (/total)			SOLUTIONS FINANCIERES
Non	Pas pour le moment, mais possible	Oui	
77,4%	0,0%	0,0%	La médiation de crédit
77,4%	0,0%	0,0%	La médiation des entreprises
77,4%	0,0%	3,2%	Les mesures de la BPI France
41,9%	12,9%	25,8%	Le fond de solidarité
71,0%	3,2%	3,2%	Le prêt garanti par l'État
32,3%	3,2%	41,9%	Les délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales
51,6%	3,2%	19,4%	Le report des activités financées sur l'année budgétaire 2020
48,4%	25,8%	3,2%	Des aides financières (ou matérielles) mises en place par la Région
41,9%	25,8%	9,7%	Des aides financières (ou matérielles) mises en place par le Département
48,4%	19,4%	9,7%	Des aides financières (ou matérielles) mises en place par la commune ou l'interco

29%	des structures n'ont pas rencontré de difficultés dans la mise en en place des solutions
1/3	des structures ont rencontré plusieurs difficultés dans la mise en en place des solutions

Quelques difficultés ont été rencontrées par les structures pour mettre en place ces solutions, pour les raisons suivantes :

- * conditions peu adaptées aux statuts associatifs
- * difficultés à joindre les services concernés et à communiquer
- * lourdeur des démarches

3.4. Les préoccupations et perspectives

Après ce printemps compliqué, où toutes les structures ont navigué à vue, en sollicitant au fur et à mesure quelques aides parmi le flots d'informations et de consignes qui étaient en perpétuel évolution, la projection sur la fin de l'année est délicate, car plein d'incertitude. Voici le récapitulatif de leurs préoccupations :

FIGURE 9: PRÉOCCUPATIONS MAJEURES DES STRUCTURES EEDD

Proportion des réponses			Quelles sont vos préoccupations immédiates Concernant la reprise d'activité de votre structure ?
Non	Non, mais possible à terme	Oui	
11,5%	11,5%	76,9%	"L'application des mesures barrières pour mener à bien nos activités"
40,7%	11,1%	48,1%	"La (re)mobilisation des salariés avec les conditions sanitaires"
40,7%	3,7%	55,6%	"La réouverture des structures d'accueil ou des locaux mis à notre disposition pour mener à bien nos activités"
25,9%	18,5%	55,6%	"La gestion d'un surcroît d'activité"
42,3%	3,8%	53,8%	"La (re)mobilisation des bénévoles"
57,7%	30,8%	11,5%	"Le besoin de nouveaux bénévoles car certains ne pourront pas encore reprendre leurs activités"
44,0%	16,0%	40,0%	"La reprise ou la poursuite des relations avec les adhérents"
40,0%	4,0%	56,0%	"La reprise du dialogue avec les collectivités locales et les administrations"
11,1%	18,5%	70,4%	"La confirmation de nos partenariats financiers"

Concernant les projections financières, plusieurs structures nous alertent sur une situation très délicate, où la pérennité des emplois et même la survie de la structure est en question (20 % des structures vont réaliser moins de la moitié de leur budget prévisionnel). C'est surtout l'incertitude qui demeure à l'heure actuelle, car plus d'1/3 des structures interrogées n'est pas en mesure de donner, même à titre indicatif, une projection financière pour la fin de l'année. Il y a de nombreux paramètres qui entrent en jeu et l'automne va être une période cruciale.

FIGURE 10: TYPOLOGIE DES IMPACTS CRAINTS

Proportion des réponses (/total)			Le cas échéant, quelles sont les ressources et les charges de votre structure particulièrement affectées par la crise ?
Oui	Pas pour le moment, mais possible	Non	
80,6%	12,9%	3,2%	Une perte de revenus d'activités significative
29,0%	12,9%	32,3%	Une perte de revenus d'activités totale, compte tenu du mode d'intervention de l'association et des consignes officielles
9,7%	22,6%	45,2%	Une perte de subventions publiques
25,8%	19,4%	25,8%	Le risque d'annulation des commandes publiques (marchés, délégation de service)
3,2%	22,6%	41,9%	Une baisse des financements de la part de fondations partenaires
16,1%	41,9%	22,6%	Une baisse des financements de la part d'entreprises partenaires (ex : sponsoring etc.)
19,4%	12,9%	38,7%	Une baisse des ressources provenant des cotisations
41,9%	16,1%	22,6%	Des dépenses engagées à perte car des activités ont été annulées
19,4%	12,9%	38,7%	Une augmentation des coûts générés par des dépenses liées à la crise
0,0%	3,2%	51,6%	Notre structure n'enregistre aucun impact pour le moment
3,2%	6,5%	41,9%	Notre structure a maintenu ses ressources et a momentanément moins de dépenses

4. PISTES DE TRAVAIL POUR SOUTENIR L'EEDD

Dans ce rapport, nous avons pu voir l'étendue des impacts sur le secteur de l'EEDD touché en pleine saison. Malgré la reprise estivale avec toutes les adaptations nécessaires, de nombreuses craintes des acteurs de l'EEDD reposent sur l'automne, en lien avec la rentrée scolaire. Le milieu scolaire est le cœur d'activité de plusieurs acteurs du réseau, que ça soit sur des projets scolaires à l'année, à l'intervention ponctuelle ou tout au long de l'année pour des activités périscolaires ("TAP" ou « NAP »).

Depuis quelques années, il est observé une prise de conscience des enjeux environnementaux, notamment de la part d'une partie de la jeunesse qui se mobilise et nous rappelle la responsabilité individuelle et collective. Cette prise de conscience est à amplifier et à accompagner pour une transition souhaitable. Les acteurs de l'EEDD sont là pour jouer ce rôle, en proposant des activités de découvertes et d'approfondissement, des ateliers pour faire et agir ensemble, en animant des rencontres et des temps d'échanges sur ces sujets passionnants, en continuant à innover dans leurs pratiques pédagogiques pour toucher de nouveaux publics. Ces professionnels de l'EEDD sont des emplois de proximité, ancrés dans les territoires (quartiers, zone rurale, site patrimonial...).

4.1. La situation résumée en quelques indicateurs :

La représentativité des réponses obtenues lors de nos enquêtes permet d'identifier l'ampleur des difficultés effectives et à venir :

- perte de revenus significative pour plus de 80 % des structures,
- 42 % de dépenses engagées à perte,
- 1 300 000 euros de perte réelle de revenus d'activités sur le printemps pour 43 structures (voir liste en annexe 1). Un certain nombre n'ayant pu chiffrer cette perte au vue de la situation qui est évolutive chaque jour. Le montant peut être plus important selon l'évolution de la situation à l'automne,
- 100 000 élèves non sensibilisés par rapport au prévisionnel à juin 2020,
- très peu d'animations reportées (entre 6 et 14%),
- une trésorerie couvrant 3 à 6 mois, mais seulement pour les structures subventionnées,
- une situation à grand risque dès la rentrée de septembre.

Les structures sont légitimement inquiètes pour leur avenir :

- 1/3 de sont pas en mesure aujourd'hui de se projeter ; 2/3 sont inquiets pour leur avenir,
- des structures risquent de disparaître,
- la moitié craignent de perdre plus de 50 % de leurs revenus d'activités à compter de la rentrée de septembre 2020,
- pérennité de l'activité des structures dont le modèle socio-économique est plus tourné vers la prestation et les collectivités locales.

4.2. Nos demandes pour les structures de l'EEDD en Pays de la Loire :

Il s'agit aujourd'hui de protéger l'ensemble des structures sur le moyen et long terme, sous peine que les Pays de la Loire ne puissent répondre aux besoins futurs :

- 1- du territoire en termes d'accompagnement de la stratégie de transition écologique par l'éducation des citoyens (jeunes, grand public, salariés d'entreprises, ...)
- 2- des ligériens en termes de besoin de reconnexion à la nature

Malgré un premier niveau de réponse de la région adaptée à la situation d'urgence (maintien des échéances de paiement pour soutenir la trésorerie ; paiement des animations même non réalisées ; garantie du maintien des conventions, important pour la visibilité des structures vis à vis des créanciers), deux axes majeurs nous semblent à engager urgemment : **un fond de soutien exceptionnel** et un soutien des collectivités locales au **maintien des animations scolaires** à la rentrée.

4.2.1. Un fond de soutien exceptionnel de l'EEDD

Nous avons obtenu confirmation des pertes déjà mesurables sur le printemps 2020, à hauteur de près de 1 300 000 euros (synthèse de 43 structures).

Au-delà de cette première partie de l'année, l'évolution de la crise sanitaire incertaine dans sa durée et dans le niveau des mesures barrières à mettre en œuvre, laisse envisager un besoin d'accompagnement supérieur aux 1 300 000 euros de pertes déjà identifiées. Cet accroissement proviendrait de la non reconduction des animations scolaires à la rentrée d'une part, et du glissement conséquent sur la période du printemps 2021 qui en découlerait d'autre part.

Les fonds de soutien exceptionnels existants à ce jour au niveau régional et national ne couvrent pas le champ de l'animation EEDD, qu'il soit scolaire, périscolaire ou grand public.

- ⇒ Nous demandons la **création d'un fond régional d'urgence événements EEDD** pour aider les structures ayant déclaré collectivement une perte d'un montant aujourd'hui égal à 1 300 000 euros. Cette enveloppe couvre les activités scolaires, périscolaire et grand public n'ayant pu avoir lieu. Cette enveloppe ne représente que les pertes effectives à la date de juin 2020 : elles peuvent s'accroître d'un facteur allant de 40 à 100% supplémentaires, au regard de l'activité saisonnière de nos structures et du nombre de structures ne pouvant encore à ce jour évaluer leurs pertes.
- ⇒ Ou l'évolution **du fonds de soutien existant « Culture, sport et associations »** par l'ouverture au secteur de l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD). Ce fonds nécessite aujourd'hui que les dossiers présentés entrent dans une enveloppe supérieure à 30 000 euros : si ce n'est pas le cas pour nos structures au niveau individuelles, nous demandons que puissent être regroupés des événements annulés, de façon cumulative. Il serait intéressant que soient prises en compte les activités scolaires, extrascolaires (séjours, découverte du patrimoine ligériens, Club nature, ...) et les sorties nature grand public, qui sont organisées en nombre sur la région.
- ⇒ Nous demandons une **aide financière incitative de la région aux collectivités (incitation de financement)**, pour impulser une dynamique afin de maintenir les activités scolaires EEDD dès la rentrée. Cette incitation financière pourrait être par exemple la prise en charge des frais de transport scolaire, ou bien une participation au budget des animations des collectivités (ex : 1 euro région pour 1 euro collectivité). Elle viendrait en soutien à une démarche concertée région/GRAINE

pour rassurer les équipes enseignantes sur la faisabilité des animations, dans le respect des gestes barrières. **Incitation de la Région vers les collectivités pour le maintien des financements liés aux partenariats** même si les actions n'ont pas eu lieu, à l'instar de la Région sur le maintien de ces aides, pour viser à la survie et la pérennité des structures.

4.2.2. Un investissement pour l'avenir !

Au-delà de ces mesures d'urgence présentées précédemment et visant à éviter la fermeture de nos structures les plus en souffrance, il nous semble que cette épreuve que nous subissons aujourd'hui pourrait être regardée comme étant une opportunité de nous tourner vers l'avenir, en imaginant et structurant une approche future novatrice et adaptative.

- ⇒ Nous demandons que **la région incite les collectivités à faire appel aux structures d'EEDD** pour leurs politiques Plan Alimentaire de Territoire, Plan Climat Air Énergie Territorial ou leurs approches biodiversité.
- ⇒ Nous demandons **un renforcement de l'aide financière** à hauteur estimée d'un montant par an de 30 000€ sur 3 ans pour la coordination d'action en lien avec les têtes de réseau.

Cette subvention pourrait concerner les axes de mutualisation suivants :

- Financer l'ingénierie pédagogique sur les adaptations des animations prenant en compte les restrictions sanitaires : de nouvelles approches, de nouveaux outils, une charte nationale pour animer avec les gestes barrières...
- Innover en développant des projets/outils touchant de nouveaux publics : animation de territoire associant paysan-ne-s et citoyen-ne-s engagés en faveur de la biodiversité en milieu rural, jeunes ayant fait du retour à la vie en milieu rural un enjeu personnel ou professionnel, les établissements scolaires en zones prioritaires, les consommateurs éco ou non éco-sensibles, les personnes en situation de handicap...
- Expérimenter des « classes dehors » : par une approche collaborative, professionnelle et concertée ; par l'innovation et l'expérimentation ; de façon à essaimer sur la base de projets réussis
- ... et bien d'autres projets pour imaginer le futur.

ANNEXE 1 : Nom des 58 structures de l'EEDD ayant contribué aux enquêtes

43 structures ont déclarées une perte de revenu d'activités à juin 2020 estimé à 1 300 000 euros.

De nombreuses structures n'ont pas été en capacité de d'estimer en fonction de la situation instable de la crise sanitaire.

AléaNature

ALISEE

ARIDEV

Association Elise

Association Hironnelle

Association la Bulle Ambu'lente

Association la Turmeliere

Association Les Boîtes Vertes

Association Village Terre et Vie

Bobo Planète

Bretagne Vivante - SEPNB

Cap pêche et nature

Carrefour des Troglodytes Anjou Touraine Poitou

Centre socioCulturel du Talmondais

CLCV UD 44

Clisson Passion

Compostri

CPIE Logne et Grand-Lieu

CPIE Loire Océane

CPIE Mayenne Bas-Maine

CPIE Sèvre et Bocage

CPIE vallées de la Sarthe et du Loir

ECOPOLE CPIE Pays de Nantes

Escapades Branchées

ESTUARIUM

FNE Pays de la Loire

GAB44

GAB85

GABBAjou

Gestecolos

Groupe Associatif Estuaire

Jardin Camifolia

Jardin du Vivant

La Cicadelle

La Ferme du Marais poitevin

LA ROUTE DU SEL

Les petits débrouillards grand ouest

Lézards au Jardin

Ligue de l'Enseignement-85

LPO 44

LPO Anjou

Maison de l'environnement de la ville d'Angers

Maison de Loire en Anjou / Loire Odyssee

Maison Pêche Nature

Marmaille et Pissenlit

Mayenne Nature Environnement

MES MOTS 72

Moulin de L'Epinay (Un Village Un Moulin)

Musée de l'Erdre - Ville de Carquefou

PART NATURE

PNR Loire-Anjou-Touraine

Sarthe Nature Environnement

Syndicat Mixte EDENN

Syndicat mixte Parc naturel régional Brière

Synergies

UNICEM-Pays de la Loire

Utopies végétales

Réserve naturelle de Saint-Denis-du-Payré (LPO France)